



# Critique de film : l'odieux certificat de sécurité canadien et l'impuissance du libéralisme officiel

Par [François Tremblay](#)

Mondialisation.ca, 03 janvier 2007

[WSWS](#) 3 janvier 2007

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

*Les prisonniers de la liberté*, un film d'Alexandre Trudeau

Mohammad Mahjoub, Mahmoud Jaballah, Hassan Almrei, Mohamed Harkat et Adil Charkaoui ont chacun une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes sous la forme d'un « certificat de sécurité » délivré par Ottawa.

Ils ont été détenus sans savoir pourquoi. On leur a dit qu'ils représentent une menace à la sécurité nationale, mais ils n'ont pas le droit de voir la preuve. Le gouvernement canadien les a gardés en isolement dans de petites cellules en attendant de pouvoir les renvoyer dans leur pays où, de l'aveu même des autorités, ils risquent la torture et la mort.

Cela dure, pour certains d'entre eux, depuis 2000. Harkat et Charkaoui ont été récemment « libérés », mais ils doivent porter en tout temps un bracelet GPS, leur liberté de mouvement est limitée essentiellement à l'intérieur de leur maison et ils sont toujours menacés d'expulsion. Quant aux trois autres détenus, Mahjoub, Jaballah et Almrei, ils sont en grève de la faim depuis plus de trois semaines pour obtenir l'accès à des soins médicaux et préserver leur dignité personnelle.

C'est le 29 novembre dernier que le journaliste et cinéaste documentariste Alexandre Trudeau présentait son film sur le certificat de sécurité, l'une des mesures légales les plus antidémocratiques et réactionnaires du système de justice canadien.

Le film a été présenté au Centre St-Pierre de Montréal par la coalition Justice pour Adil Charkaoui avec la participation du Collectif échec à la guerre. Près de 70 personnes y ont assisté. La projection du film a été suivie d'une allocution donnée par Charkaoui et Trudeau et d'une période de questions.

Tourné dans le genre reportage d'enquête, le film nous amène sur la piste des certificats de sécurité. Il raconte la rencontre de Trudeau avec un aspect sombre de l'Etat canadien et son évolution politique. « D'observateur passif », sceptique face au pouvoir de la rue comme il le dit lui-même après la présentation du film, le cinéaste deviendra un « militant » actif pour l'abolition des certificats de sécurité.

Le film débute par un commentaire de Trudeau suggérant que le Canada est différent des États-Unis puisqu'il n'a pas participé à la guerre en Irak et n'est pas impliqué dans les scandales des prisons d'Abou Ghraib en Irak et de Guantanamo Bay à Cuba. Ce qui l'amène à conclure que les « valeurs canadiennes » sont différentes de celles des États-Unis.

Pourtant, nous explique Trudeau, il existe au Canada une prison qualifiée de « Guantanamo du Nord » où sont détenus sans procès et sans accusation plusieurs personnes visées par un

certificat de sécurité. Ce sont ces « certificats » que Trudeau va chercher à comprendre, mais dont il ne parviendra à révéler en fin de compte que le caractère brutal sans jamais en percer les ressorts objectifs à cause de sa propre perspective basée sur un libéralisme moribond.

Dans son parcours, Trudeau s'intéresse aux principales personnes touchées par les certificats. Il rencontre les avocats des détenus, certains détenus et leurs familles, ainsi qu'un représentant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Il se rend en Syrie pour apprendre que la torture y est une pratique largement utilisée. Il interroge certains des suspects sur les allégations, non assorties de preuves, du gouvernement canadien qu'ils seraient une menace à la sécurité nationale. Des liens se tissent entre lui et ces victimes d'abus gouvernemental.

Le cinéaste découvre l'existence d'un système légal qui autorise la détention sans accusation, pour une période illimitée, et sans les règles habituelles de la procédure judiciaire censées servir de protection contre l'arbitraire et les violations des droits démocratiques.

Trudeau apprend qu'un certificat de sécurité est un décret signé par le ministre de la Sécurité publique et le ministre de l'Immigration ordonnant l'arrestation et la détention de la personne qui y est mentionnée pour des raisons de sécurité nationale. Il apprend également que la décision du gouvernement d'émettre un tel certificat peut être basée sur de l'information obtenue sous la torture, et que ce faisant, Ottawa donne sa bénédiction aux régimes utilisant ces méthodes barbares.

Le film réussit à illustrer la brutalité de la procédure et particulièrement les conditions de détention.

Almrei, détenu depuis octobre 2001 et que Trudeau a rencontré, explique qu'il passe quasiment 24 heures sur 24 dans une petite cellule, sans livres et sans télévision, la lumière constamment allumée et avec pour seul ameublement un lit, une toilette et un lavabo. Il a passé deux hivers sans chauffage, se blottissant dans sa couverture pour se garder au chaud.

Pour obtenir le droit d'avoir un téléviseur et quelques autres « privilèges » normalement donnés à tout détenu, Almrei a déjà fait avec un autre des cinq détenus, une première grève de la faim qui a duré 65 jours. Il a survécu in extremis après l'intervention du cinéaste, qui a ses entrées dans le monde politique à Ottawa. (Alexandre Trudeau est le fils de Pierre Elliott Trudeau, chef du parti libéral et premier ministre du Canada pour la majeure partie des années 1968 à 1984, et considéré par plusieurs comme le représentant le plus achevé du libéralisme canadien. Son frère, Justin Trudeau, est une vedette montante du Parti libéral.)

Le film évoque également la tragédie que vivent les familles des personnes détenues ainsi que leur dévouement. Leurs membres participent à des manifestations et consacrent quasiment toute leur vie à la libération de leur être cher. Malgré les graves soupçons qui pèsent contre leur conjoint ou parent – menace à la sécurité nationale – aucun n'abandonne et tous s'insurgent contre les méthodes arbitraires employées.

L'essentiel de leur activité vise à convaincre les tribunaux et les représentants politiques des différents partis du caractère antidémocratique de la procédure des certificats. (Charkaoui dit s'être présenté une cinquantaine de fois devant la Cour fédérale et 3 fois

devant la Cour suprême).

Dans une scène, l'épouse de Mohammad Mahjoub réussit à s'approcher de **Anne McLellan, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique** sous le gouvernement libéral de Jean Chrétien, pour tenter d'obtenir des réponses à ses questions. McLellan ne daigne pas lui adresser la parole et affirme cyniquement que les certificats de sécurité, dont elle a personnellement signé quelques-uns, offrent les garanties légales suffisantes.

Le film se termine sur un jour de juin 2006 qui voit la Cour suprême du Canada entendre les arguments pour l'abolition des certificats que présentent les avocats des détenus et Charkaoui lui-même, suivi d'un commentaire d'Almrei, de sa prison, vêtu d'un pardessus orange, se disant confiant de vaincre, si ce n'est ici, du moins en Syrie, ou devant Dieu.

Après la projection, Trudeau et Charkaoui se sont adressés à l'assemblée et ont ouvert une période de questions.

Dans ses commentaires, Charkaoui a admis qu'il voyait l'avenir très sombrement. Il a expliqué que l'expérience qui l'a le plus affecté est celle devant la Cour suprême lorsqu'il a plaidé sa cause et écouté les arguments des groupes qui l'appuyaient et de ceux qui appuyaient le gouvernement.

De tous les intervenants qui ont argumenté devant les 9 juges de la Cour suprême en sa faveur, a relevé Charkaoui, aucun n'a demandé l'abolition des certificats. Tous se sont contentés de demander des modifications à la procédure. Parmi ces groupes se trouvent l'Association du Barreau canadien, le Canadian Council on American-Islamic Relations et le Canadian Muslim Civil Liberties Association, l'University of Toronto, Faculty of Law - International Human Rights Clinic, Human Rights Watch, l'Association canadienne des libertés civiles, Amnistie Internationale, le Canadian Council for Refugees, l'African Canadian Legal Clinic, l'International Civil Liberties Monitoring Group et le National Anti-Racism Council of Canada.

Trudeau a mentionné qu'il a été choqué d'apprendre que les avocats qui représentent le gouvernement du Canada dans les procédures judiciaires ont soutenu que les renseignements obtenus sous la torture sont recevables devant la Cour, autrement dit, ont plaidé en faveur de la torture.

Tout compte fait, malgré leur indignation totalement justifiée envers les certificats de sécurité, Trudeau et Charkaoui ont échoué à présenter une perspective politique viable pour combattre une pratique qui s'apparente plus à un État policier qu'à une démocratie. Lorsqu'on leur a demandé ce qui allait être fait après le jugement de la Cour suprême si les juges rejetaient la demande de Charkaoui, ils ont répondu qu'il fallait se tourner vers l'ONU, une institution subordonnée aux intérêts des grandes puissances et qui a montré à maintes reprises, plus récemment en Irak, son impuissance face aux crimes commis par l'impérialisme.

L'expérience qui nous est présentée dans le film, cette lutte des victimes pour leurs droits fondamentaux, contre l'appareil exécutif et judiciaire ainsi que les services de sécurité canadiens, illustre en fin de compte la faillite du libéralisme bourgeois en tant que force sociale et intellectuelle pour la défense des droits démocratiques.

Les certificats de sécurité existent depuis 1993 dans la loi sur l'immigration et ont connu un

regain de vigueur depuis la « guerre au terrorisme » lancée après les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Adoptés par le gouvernement libéral, ils ont également été le plus souvent utilisés par les libéraux. Bien qu'ils soient pour l'instant limités aux résidents permanents ou ressortissants étrangers, de fortes voix se font entendre parmi les libéraux et les conservateurs, qui viennent de signer leur premier certificat en novembre contre un présumé espion russe, pour qu'ils soient étendus aux citoyens canadiens qui auraient obtenu leur citoyenneté « frauduleusement » ou qui poseraient une menace à la sécurité nationale.

Selon Charkaoui, le Bloc québécois, le parti indépendantiste à Ottawa, dit en coulisse s'opposer au certificat, mais refuse de le mentionner publiquement. Quant aux sociaux-démocrates du NPD, leur appel à l'annulation des certificats de sécurité n'est pas accompagné d'une vigoureuse campagne politique et sonne creux étant donné leur soutien pour le programme de loi et ordre du gouvernement conservateur.

Les groupes de défense des droits démocratiques et les membres de l'élite intellectuelle libérale acceptent le cadre de la « lutte au terrorisme » et sont incapables de s'opposer efficacement à l'assaut sur les libertés civiles dont elle sert de prétexte.

Au Canada, non moins qu'aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, l'élite dirigeante entonne le refrain de la « menace » terroriste, d'ailleurs fortement exagérée, pour justifier un tournant radical et sec de la politique vers la droite. Ce tournant, qui se manifeste par une montée du militarisme et un assaut tous azimuts sur les droits démocratiques, les emplois et les programmes sociaux, tire ses véritables origines dans une crise économique et sociale d'ampleur mondiale provoquée par un système capitaliste en faillite.

Trudeau est incapable de lier son expérience des certificats de sécurité aux changements objectifs qui sous-tendent l'adoption des lois antiterroristes, l'élection comme premier ministre canadien de l'ultra-conservateur Stephen Harper et la profonde implication du Canada dans la guerre néo-coloniale en Afghanistan.

Ce n'est pas surprenant puisque la défense des « valeurs canadiennes » à laquelle il souscrit est basée sur une approche nationaliste qui recouvre en réalité les efforts de la classe dirigeante du Canada pour ménager ses propres intérêts face au puissant voisin du sud.

Ironiquement, Trudeau nous dit dès le début du film qu'il ne comprend pas pourquoi l'élite canadienne accepte de défendre, ou au mieux de simplement critiquer sans rien faire, l'existence des certificats de sécurité, qu'il associe beaucoup plus à une politique américaine que canadienne. Il est aveugle au fait politique criant que la classe dirigeante, tant aux États-Unis qu'au Canada et de par le monde, fait reposer de plus en plus la défense de ses privilèges sur l'adoption de mesures toujours plus antidémocratiques.

La lutte contre les odieux certificats de sécurité passe par une lutte sans concession pour la défense des droits démocratiques. Aujourd'hui la seule force sociale capable de mener une telle lutte est la classe ouvrière internationale sur la base d'un programme socialiste.

[WSWS](#), 30 décembre 2006.

La source originale de cet article est [WSWS](#)  
Copyright © [François Tremblay](#), [WSWS](#), 2007

---

Articles Par : **François Tremblay**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)